



10 MESURES EN FAVEUR DE LA JUSTICE FISCALE EN EUROPE



Alors qu'éclatait au début de la mandature du Parlement européen le scandale du *LuxLeaks*, suivi de celui des *Panama Papers*, des *Bahama Leaks*, des *Football leaks* ou encore plus récemment le *Laundromat azerbaïdjanais*, mettant chaque fois plus en lumière l'étendue de l'évasion et de l'optimisation fiscales en Europe et dans le monde, les écologistes ont réussi à obtenir la mise en place d'une commission spéciale puis d'une commission d'enquête au Parlement européen.

En leur sein et dans le cadre du travail législatif parlementaire, nous avons fait de la justice fiscale une priorité politique et proposons 10 mesures concrètes afin d'en finir avec le dumping et la fraude fiscale en Europe.

1. POURSUIVRE CEUX QUI VIOLENT LA LOI

La Commission européenne doit poursuivre les Etats européens qui violent la législation européenne tel que l'ont mis en évidence les *Panama Papers* et les autres révélations. Nous demandons également que le Parlement européen se dote d'une commission d'enquête permanente afin de poursuivre son investigation sur ces nombreux scandales.

2. CONTRÔLER LES FONDS EUROPÉENS

Nous devons nous assurer qu'aucun fonds européen ne soit directement ou indirectement utilisé en soutien de l'évasion ou de l'optimisation fiscales. Il est également nécessaire de revoir la directive européenne relative aux marchés publics afin de rendre impossible pour les compagnies opérant dans les paradis fiscaux d'accéder aux marchés publics européens.

3. JUSTIFIER L'ÉTABLISSEMENT OFFSHORE

Les compagnies devraient obligatoirement justifier leur établissement offshore, que ce soit pour raison économique ou autre. De plus, une nouvelle définition européenne de l'établissement permanent doit être trouvée afin de s'assurer que toutes les compagnies payent leur part dans les pays où elles génèrent des profits, notamment ceux réalisés sur les marchés digitaux.

4. HARMONISER LES RÈGLES EUROPÉENNES EN MATIÈRE DE TAXATION

Les Etats membres doivent rapidement trouver un accord sur la proposition d'assiette commune consolidée de l'impôt sur les sociétés, premier pas vers l'application d'un taux minimum d'imposition en Europe afin d'éviter un nivellement par le bas des recettes fiscales indispensables aux budgets publics au nom de la concurrence fiscale.

5. SIFFLER LA FIN DU MATCH SUR LES TRANSFERTS DOUTEUX DANS LE MONDE DU FOOTBALL

Suite aux *Football leaks*, les transferts de joueurs dans ce milieu devraient être évalués à la lumière des règles de la concurrence et de la législation anti-trust de l'UE. Quant au rôle des intermédiaires, une proposition d'encadrement doit être faite afin de s'assurer que les amendes et sanctions financières reçues par les fraudeurs et intermédiaires ne soient pas fiscalement déductibles, chose rendue possible dans certains Etats.

6. MONTRER L'EXEMPLE AU NIVEAU MONDIAL

Aucun accord commercial ne devrait être négocié avec des Etats qui sont sur la liste noire des paradis fiscaux. L'Union européenne doit également soutenir pleinement l'établissement d'un organe des Nations Unies sur les questions fiscales.

7. ASSURER LA SURVEILLANCE DES INTERMÉDIAIRES

Une proposition législative pour la séparation des cabinets d'experts-comptables et des fournisseurs de service financiers ou fiscaux doit être mise sur la table des institutions européennes ainsi qu'une proposition pour interdire l'autorégulation des entités tenues de signaler les transactions suspectes en vertu de la directive européenne de lutte contre le blanchiment d'argent.

8. INVESTIR DANS LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

La coopération entre les unités de renseignement financier au sein de l'Union européenne doit être améliorée. Les ressources financières d'Eurojust et d'Europol doivent être augmentées par la Commission européenne. Enfin, la possibilité de créer un centre européen contre les crimes financiers doit être étudiée par Europol.

9. PROTÉGER LES LANCEURS D'ALERTE

Sans la prise de risques de John Doe le lanceur d'alerte des *Panama Papers* ou d'Antoine Deltour celui des *Luxleaks*, il n'y aurait jamais eu de révélations et donc jamais d'action politique. Une protection réelle des lanceurs d'alerte doit être garantie par une législation qui couvrirait toute personne révélant des informations d'intérêt général.

10. DONNER AU PARLEMENT EUROPÉEN PLUS DE POUVOIRS FISCAUX

L'article 48.7 du Traité devrait être utilisé afin de supprimer la règle de l'unanimité en matière fiscale pour passer au système de majorité qualifiée et de codécision avec le Parlement européen, qui serait ainsi pleinement impliqué dans les décisions fiscales européennes.